CHARTE DU CONFINEMENT

Élèves, Parents, Professeurs,

La situation actuelle, nous oblige à repenser et à redéfinir notre relation pédagogique. **Pronote devient notre outil principal** et privilégié de travail. Je vous propose donc une charte pour vivre cette période si particulière.

TITRE 1: LES ELEVES

Article 1: Elaborer son emploi du temps de confinement (EDT) : phases de travail, de loisirs dans le respect des mesures sanitaires)

Article 2 : Consulter Pronote quotidiennement

Article 3 : Communiquer les informations diffusées sur Pronote à mes camarades (*ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas respecter l'article 1 par les groupes classes WhatsApp*)

Article 4 : Faire le travail et les activités proposés sur Pronote

Article 5 : Envoyer par Pronote (*casier numérique*) ou mail professionnel de la forme prenom.nom@ac-martinique.fr donné par le professeur

TITRE 2: LES PARENTS

Article 6 : Inciter vos enfants à garder un rythme de travail (EDT) par respect de l'emploi du temps et des horaires de travail.

Article 7 : Consulter très régulièrement Pronote

Article 8 : Aider vos enfants en cas de besoin et dans la mesure de vos possibilités.

Article 9: Demander de l'aide ou conseils aux enseignants via Pronote ou par le mail professionnel de la forme <u>prenom.nom@ac-martinique.fr</u> donné par le professeur

Article 10 : Rassurer vos enfants autant sur cette nouvelle école que sur la situation sanitaire.

TITRE 3: LE PROFESSEUR

Article 11 : Mettre un planning des objectifs en début de semaine :

- le planning de travail est placé dans le cahier de texte en début de semaine

Article 12: Consulter quotidiennement Pronote

Article 13 : Répondre aux interrogations, aux questions posées via Pronote : outil discussion /information.

Article 14 : Privilégier les manuels pour les activités proposées, les cours.

Article 15 : Proposer de vidéos, des sites, des articles pour prolonger, approfondir, découvrir ou apprendre autrement.

Article 16 : Evaluer régulièrement le travail (QCM via Pronote), travaux conformes aux exigences des examens).

Article 17: Lutter contre la fracture numérique en demandant aux élèves délégués, d'alimenter les groupes de travail WhatsApp de la classe que l'on préconise de créer avec charte de fonctionnement. Il faut diversifier l'information et maintenir le contact avec tous les élèves.

<u>CLASSES VIRTUELLES</u>: VIA ou CNED par plateforme Education Nationale.

lors de la grève, nous avions fait le constat que l'outil a parfois des ratés. Je vous propose donc de fonctionner en jours et horaires dédiés:

- Lundi : classe 1 et classe 2 (classes d'examen)

- Mardi : classe 3 et classe 4

- Mercredi classe 1 et classe 2

- Jeudi : classe 3 et classe 4

- Vendredi : classe 1 et classe 2 (classes d'examen)

Ces classes serviront à faire cours ensemble, à échanger, dialoguer, répondre aux questions, préciser des éléments du cours...

Donc, vous avez les modalités du travail à la maison donc :

rester chez vous,

rété kay zot,

stay at home,

quedate en casa,

Bleid zu Hause!

Prénom et Nom du Professeur